



L'EUROPE ENTRE TENDANCE AU REGROUPEMENT ET AU MORCELLEMENT.

A. Une tendance au regroupement en trois ensembles géopolitiques aux relations complexes.

1. L'Union européenne (UE), l'attraction forte de l'Europe occidentale riche et développée.

- a. L'«Europe des 15» regroupant des États fortement intégrés entre eux.
- b. États récemment entrés dans l'UE (en 2004 et 2007) la plupart à la suite de la disparition de l'URSS. Leur intégration est en cours.
- c. États ayant entamé des négociations d'adhésion : ils témoignent de la forte attraction de l'UE.

2. L'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), l'attraction atlantique de la puissance militaire (et commerciale) américaine : à la fois concurrente et partenaire de l'UE.

- a. États européens membres de l'OTAN (outre Atlantique s'y ajoutent le Canada et les États-Unis) jusqu'en 1989.
- b. Nouveaux États européens membres de l'OTAN depuis la disparition du bloc communiste.

3. La Communauté des États Indépendants (CEI) organisée autour de la Fédération russe soucieuse de préserver sa puissance géopolitique régionale face aux autres ensembles.

- a. La Russie organisant au sein de la Communauté des États Indépendants...
- b. ... les États d'Europe orientale issus de la disparition de l'URSS en 1991.

B. La tendance au morcellement : le poids des héritages.

1. La disparition d'anciennes frontières.

- a. Tracé de l'ancien « rideau de fer » séparant ouest démocratique et libéral et l'est communiste. Sa disparition en 1989 a provoqué une explosion des nationalismes dans les Balkans et dans l'Europe orientale.
- b. Tracés des anciennes frontières de l'URSS, disparues en 1991 : 11 nouveaux États en Europe.
- c. Tracés des anciennes frontières de la Yougoslavie : 7 nouveaux États en Europe.

2. Les nationalismes : héritage à l'ouest, réveil à l'est.

- Revendication séparatiste : lutte armée, attentats.

3. Des États, issus du bloc communiste, encore peu intégrés aux grands ensembles géopolitiques.

- États balkaniques non membres de l'Union : de futurs membres de l'UE ?

4. Un attachement fort aux avantages de la souveraineté nationale.

- États demeurés volontairement en dehors de l'Union européenne pour maintenir leurs spécificités mais fortement intégrés à son influence.

COMMENTAIRES : le croquis de synthèse expliqué

A. Une tendance au regroupement en trois ensembles géopolitiques aux relations complexes.

1. L'Union européenne (UE), l'attraction forte de l'Europe occidentale riche et développée.

► La couleur bleue a été choisie parce que c'est celle du drapeau de l'UE.



a. L'«Europe des 15» regroupant des États fortement intégrés entre eux.



b. États récemment entrés dans l'UE (en 2004 et 2007) la plupart à la suite de la disparition de l'URSS. Leur intégration est en cours.



c. États ayant entamé des négociations d'adhésion : ils témoignent de la forte attraction de l'UE.

► Ces États (A.1.c.) ne font pas partie de l'UE mais nous avons choisi de les représenter en bleu pour qu'apparaisse sur le croquis la force d'attraction de l'UE grâce à la forte présence de la couleur bleue.

2. L'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), l'attraction atlantique de la puissance militaire (et commerciale) américaine : à la fois concurrente et partenaire de l'UE.

► Le choix de la représentation sous forme de trames s'impose de lui-même :

- les États membres de l'OTAN sont aussi dans leur majorité membres de l'UE : il faut représenter les 2 phénomènes.

- la légende oppose les figurés de surface en couleurs (ensembles géopolitiques dont le centre est en Europe) / les figurés de surface en hachures (ensemble géopolitique dont le centre - États-Unis - est hors de l'espace européen).



a. États européens membres de l'OTAN (outre Atlantique s'y ajoutent le Canada et les États-Unis) jusqu'en 1989.



b. Nouveaux États européens membres de l'OTAN depuis la disparition du bloc communiste.

3. La Communauté des États Indépendants (CEI) organisée autour de la Fédération russe soucieuse de préserver sa puissance géopolitique régionale face aux autres ensembles.



a. La Russie organisant au sein de la Communauté des États Indépendants...



b... les États d'Europe orientale issus de la disparition de l'URSS en 1991.

► Les sous-parties 1, 2, 3 de la partie A sont ordonnées selon le poids et la force d'attraction respectifs des ensembles géopolitiques en Europe :

- A.1. L'UE est très attractive : riche, développée. C'est une union très poussée entre États : économique, politique.

A.2. - L'OTAN, même si elle est attractive, a une puissance plus faible que celle de l'UE. Elle est une alliance politique et militaire même si elle peut être utilisée parfois comme un instrument de puissance par les États-Unis.

A.2. - La CEI a une force d'attraction faible : elle est perdue du terrain face aux 2 autres ensembles.

B. La tendance au morcellement : le poids des héritages.

1. La disparition d'anciennes frontières.



a. Tracé de l'ancien « rideau de fer » séparant l'ouest démocratique et libéral et l'est communiste. Sa disparition en 1989 a provoqué une explosion des nationalismes dans les Balkans et dans l'Europe orientale.



b. Tracé des anciennes frontières de l'URSS, disparues en 1991 : 11 nouveaux États en Europe.



c. Tracé des anciennes frontières de la Yougoslavie : 7 nouveaux États en Europe.

2. Les nationalismes : héritage à l'ouest, réveil à l'est.



Revendication séparatiste : lutte armée, attentats.

► Les sous-parties suivantes (B1, B2) ne relèvent pas d'une tendance au morcellement mais d'une résistance à l'intégration dans les grands ensembles géopolitiques. Les États de ces deux catégories sont soumis à la force d'attraction de l'UE.

3. Des États, issus du bloc communiste, encore peu intégrés aux grands ensembles géopolitiques.



États balkaniques non membres de l'Union : de futurs membres de l'UE ?

4. Un attachement fort aux avantages de la souveraineté nationale.



États demeurés volontairement en dehors de l'Union européenne pour maintenir leurs spécificités mais fortement intégrés à son influence.